

PROJET REUSSITE EDUCATIVE DU REP+ JOLIOT-CURIE

Année scolaire 2018-2019

Introduction :

Ce projet s'intègre dans le projet du réseau pour lequel 2018-2019 sera la dernière année scolaire. Les actions qui sont décrites développent des objectifs prioritaires en avril 2017 qui ont pour but de mettre en place une démarche d'apprentissage cohérente au sein du réseau de manière à favoriser la réussite des élèves en associant au maximum les parents et les partenaires extérieurs.

Il concernera environ 1100 élèves des écoles du réseau, soit l'école maternelle Provençaux-Auvergnats, l'école élémentaire Provençaux, l'école maternelle de l'Hippodrome, l'école élémentaire de l'Hippodrome et l'école primaire Joliot-Curie et environ 410 élèves du collège Joliot-Curie.

Description de l'action :

AXE 1. Favoriser les parcours de réussite éducative des jeunes

- Valeurs de la République et citoyenneté

- **1.a « Projet citoyenneté »** : Un engagement citoyen sur trois ans s'est mis en place pour tous les CM1 du réseau (soit 100 élèves environ). Cet engagement a commencé le 20 septembre 2016, date à laquelle les élèves ont assisté à la commémoration de la bataille de Valmy dans le cadre de l'Année de la Marseillaise. Chaque école s'est vu remettre un drapeau d'une association d'anciens combattants lors des cérémonies du 11 novembre 2016, symbole du passage de témoin de la mémoire entre les générations. Une convention entre les écoles, la DSDEN, la Ville de Reims et l'ONACVG contractualise cet engagement. Depuis cette date, les écoles sont représentées aux cérémonies les plus importantes par la présence de délégations d'élèves et par le biais d'un élève « porte-drapeau » ce qui favorise l'apprentissage et la valorisation des valeurs de la République.
(besoin estimé : 0 €)
- **1.b « Exposition « Moi, jeune citoyen » »** : En lien avec le parcours citoyen au cycle 3, un travail est mené autour du respect et des règles à adopter à l'école, à la maison et dans la rue par le biais d'une exposition prêtée par la direction de la jeunesse de Reims. Cette exposition sera présente 15 jours au collège Joliot-Curie et sera visitée par tous les élèves de CM2 (120 élèves environ) et tous les élèves de 6^{ème} (110 élèves environ) ce qui leur permettra de réfléchir sur les comportements à tenir et sur les conséquences qu'elles peuvent avoir, même d'un point de vue juridique et pénal.
(besoin estimé : 0 €)
- **1.c « Médiation par les pairs »** : Une priorité a été donnée à ce projet qui se développe dès le début du cycle 3 dans tout le réseau pour améliorer les relations entre les élèves et le climat scolaire en général. Une harmonisation a été engagée, l'idée étant de travailler sur les compétences psychosociales, la gestion des émotions dès le CM1 de manière à former des élèves médiateurs qui pourront par la suite gérer eux-mêmes de petits conflits au CM2 puis au collège.
(besoin estimé : 400 €)

- **1.d « Mise en place du Conseil de la vie collégienne »** : Suite à une formation des élèves et des adultes encadrants assurée par l'AROEVEN en mars 2017, un conseil de vie collégienne a été instauré depuis septembre 2017. Des réunions régulières sont organisées par un CPE et l'Assistante Prévention et Sécurité avec des élèves bénévoles de chaque niveau de classes (une vingtaine d'élèves). Le but est de rendre les collégiens acteurs au sein de l'établissement et de les rendre responsables, autonomes pour mener à bien des projets, pour donner leur avis.

(besoin estimé : 500 €)

- **Réussite scolaire et lutte contre le décrochage scolaire**

- **1.e « Journée portes ouvertes »** : Au deuxième trimestre de l'année scolaire, une demi-journée sera organisée pour accueillir les futurs élèves de 6^{ème} au collège ainsi que leurs parents. Pour les élèves, ce sera l'occasion de participer à des cours avec des professeurs de différentes disciplines et de s'approprier les locaux de l'établissement. Pour les parents, ce sera le moment de découvrir le collège et de faire connaissance avec les équipes. Ils pourront ainsi visiter les lieux, poser des questions sur l'organisation pour se rassurer par rapport au passage de leur enfant du CM2 au collège.

Tout au long de l'année, de nombreux projets de liaison entre les CM2 et les 6^{ème} permettront de faciliter le passage au collège. Un travail commun entre les enseignants de CM2 et les professeurs de 6^{ème} est renforcé dans certaines disciplines de manière à lisser les pratiques et ainsi atténuer les ruptures entre l'école et le collège.

(besoin estimé : 0 €)

- **1.f « Ecole ouverte »** : cette action est proposée plusieurs fois dans l'année pendant les vacances scolaires pour renforcer les acquis, prévenir le décrochage scolaire et préparer aux différentes échéances de la scolarité comme l'orientation ou la préparation au DNB (Diplôme National du Brevet) pour les élèves de 3^{ème} en complémentarité des aides existantes tout au long de l'année. A la fin des vacances d'été, il s'agit pour les futurs élèves de 6^{ème} d'un temps d'accueil et de préparation à l'entrée au collège.

(besoin estimé : 0 €)

- **1.g « Les CP et CE1 dédoublés »** : Mesure phare de la rentrée scolaire 2017, le dédoublement des classes de CP touche particulièrement notre réseau. En septembre 2017, ce sont 112 élèves répartis sur 10 classes qui profitent de cette nouvelle organisation et donc bénéficient d'effectifs réduits (12 élèves maximum par classe). Cela permet de prendre en compte autrement les difficultés de chacun dans les apprentissages fondamentaux et d'apporter plus facilement une aide personnalisée et individualisée de manière à lutter contre le décrochage scolaire. Les enseignants de CP bénéficient de plusieurs formations au cours de l'année scolaire et sont accompagnés par les conseillers pédagogiques et l'inspecteur de circonscription. A la rentrée 2018 la mesure sera étendue à des classes de CE1.

(besoin estimé : 0 €)

- **1.h « Parcours d'excellence »** : Grâce à des partenariats avec des entreprises, des lycées ou des universités (NEOMA et l'université dans le cadre des « cordées de la réussite »), les élèves pourront découvrir un large panel de possibilités d'orientation qui permettra de les guider au mieux vers un projet professionnel adapté et ambitieux pour chacun d'entre eux.

(besoin estimé : 0 €)

- **1.i « Un outil pour comprendre »** : Au collège, environ 32% des élèves sont d'origine étrangère et parlent une autre langue que le français à la maison, les autres sont d'origine française mais un grand nombre parle des dialectes des DROM et COM français. Cela engendre des difficultés de maîtrise de la langue française et notamment une pauvreté lexicale. L'idée de ce projet est de fournir un dictionnaire à chaque élève de 6^{ème} de manière à favoriser l'autonomie dans la compréhension de textes littéraires, à pouvoir effectuer des recherches sur des mots, à accéder à des outils spécifiques d'aide (conjugaison, syntaxe...) afin de produire par la suite des textes variés avec un lexique enrichi. Cet outil vise également à renforcer le lien entre l'école et la maison car il permet de faciliter le travail individuel (retour sur un texte vu en classe, recherches...)

(besoin estimé : 1100€)

- **1.j « Projets culturels en lien avec le parcours d'enseignement artistique et culturel (PEAC) »** : Dans le cadre de leur PEAC établi sur une période de 3 ans, les équipes pédagogiques des écoles et du collège organisent des projets culturels pour lesquels des sorties ou des intervenants sont nécessaires. Ces différents projets permettent d'aborder différents types d'art au cours des trois années (Arts du visuel, arts du son, arts du langage, arts de l'espace, arts du quotidien, arts du spectacle vivant).

(besoin estimé : 7500 €, soit 5€ par élève)

- Aide à la parentalité

- **1.k « Mallette des parents », « Cafés de parents »** : il s'agit de temps d'échanges et de discussion organisés au collège et dans toutes les écoles du réseau plusieurs fois dans l'année. Ces temps ont plusieurs objectifs : d'abord celui d'impliquer et d'accompagner les parents dans le parcours scolaire de leur enfant (cafés pédagogiques, semaine des parents à l'école) mais également celui d'accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle éducatif afin de favoriser une meilleure intégration citoyenne dans la société. Ainsi, lors de cafés ou de mallettes des parents, des préoccupations du quotidien sont abordées avec des intervenants spécialisés (ANPAA, diététicienne, infirmières...): le sommeil, l'hygiène, l'équilibre alimentaire, les écrans, l'autorité...

(besoin estimé : 350 €)

- **1.k « Espace parents »** : Cet espace est en cours de création au collège avec pour objectif de donner aux parents une meilleure lisibilité du fonctionnement de l'école. Cela permet d'encourager les rencontres entre parents, enseignants et partenaires de l'école et de faciliter l'implication des familles au sein de l'établissement. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de débats et de convivialité qui favorise une confiance mutuelle. Des ateliers de parents pourront également être proposés aux familles sur différentes thématiques en lien avec des partenaires extérieurs.

(besoin estimé : 650 €)

- **1.l « Ludothèque »** : Une expérimentation de ludothèque va être menée à l'école maternelle Provençaux/Auvergnats auprès des parents des élèves de moyenne section. L'idée de l'équipe enseignante est dans un premier temps de faire venir les familles dans les classes pour des temps de jeux avec les enfants (accompagnement sur les règles du jeu, sur l'importance de jouer et de communiquer avec l'enfant par le biais du jeu de société) puis dans un second temps de prêter les jeux aux parents pour qu'ils puissent les réinvestir à la maison. Le but est de leur faire prendre

conscience que de nombreuses compétences se développent par le jeu et que cela renforce les liens de parentalité.

(besoin estimé : 300 €)

- **Actions en direction de la jeunesse**

- **1.m « Ouverture culturelle »** : Pour permettre aux élèves de sortir de leur quartier et de découvrir d'autres cultures, le réseau est très ouvert sur l'étranger. De nombreux projets sont mis en place au collège et dans les écoles : la journée des langues dans le cadre d'une liaison entre le collège et les écoles élémentaires, la participation au A1 Team Challenge (co-participation entre une classe de CM2 et 6^{ème}), le Big Challenge, la semaine des langues pour tous les collégiens, en 6^{ème} sont proposées des initiations à l'espagnol et à l'allemand pour permettre aux élèves de bien choisir leur deuxième langue.

(besoin estimé : 600 €)

AXE 3. Renforcer l'attractivité, le développement économique et l'accès à l'emploi

- **3.a « Parcours avenir »** : De manière à préparer au mieux les collégiens à leur insertion dans le monde professionnel, un parcours est mis en place par l'équipe enseignante. En 6^{ème} et 5^{ème}, les élèves sont amenés à découvrir différents métiers, leurs points forts et leurs inconvénients. En 4^{ème} et 3^{ème}, les élèves auront de nombreuses occasions de visiter des entreprises ou d'effectuer des stages. En 4^{ème}, un parrainage entre une classe et une entreprise se développera à la rentrée 2018 ce qui entraînera des visites, des rencontres de professionnels...

Cette découverte du milieu professionnel demande un travail en amont, mené de façon individualisée avec l'aide des professeurs : rédaction du CV, de la lettre de motivation, simulation d'entretien et accompagnement à la recherche. Au retour des stages, les élèves rédigent un mémoire, un rapport écrit, et effectuent une soutenance orale à laquelle leur maître de stage peut assister.

L'implication des professeurs dans toutes ces démarches d'accompagnement est particulièrement reconnue et l'établissement a ainsi reçu le label national « association jeunesse et entreprises » en octobre 2016.

(besoin estimé : 300 €)

- **3.b « Diplômes DILF ou DELF »** : Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » propose un accompagnement à ceux qui souhaitent valider leurs compétences par la passation du DILF (Diplôme initial de Langue française) ou du DELF (Diplôme élémentaire de Langue française). Une aide financière sera apportée pour les financements des frais d'examens (35€ pour le DILF et 55€ pour le DELF soit une participation individuelle de 25€). Ce diplôme, reconnaissant un niveau de maîtrise de la langue, permet aux parents de chercher du travail. Par ailleurs, un lien est fait avec le dispositif « Activ'Compétences » ce qui permet aux parents qui choisissent de s'y inscrire d'avoir accès à des formations et à un accompagnement individualisé vers les dispositifs de droit commun liés à l'emploi.

(besoin estimé : 500 €)

AXE 4. Réduire les inégalités d'accès aux soins et prévenir les risques liés à la santé

Les actions décrites ci-dessous sont inscrites dans le « parcours éducatif de santé » de la maternelle à la 3^{ème} élaboré au cours de l'année scolaire 2017/2018.

- **4.a « Prévenir les addictions »** : l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie) intervient au cycle 3 sur les compétences psycho sociales et sur le « savoir dire non ». Un café des parents sur les écrans sera mené à la fois dans les écoles au cycle 3 et au collège en 5^{ème} à destination des parents d'élèves. Le travail autour des écrans sera renforcé dans les classes de 5^{ème} par une intervention auprès des élèves. Une séance autour de la prévention du tabac est faite auprès des élèves de 6^{ème} et une autour des effets du tabac et du cannabis auprès des élèves de 4^{ème}. Ce travail répond à des besoins et permet un accompagnement des jeunes par une éducation adaptée à leurs pratiques des consommations addictives.
(besoin estimé : 0 €)
- **4.b « Petits déjeuners »** : dans le cadre d'un travail sur l'hygiène alimentaire et la nutrition, des petits déjeuners seront offerts aux élèves des premiers niveaux de chaque cycle (Petite section de maternelle, CP, CM1 et 5^{ème}), en lien avec les familles. Dans les écoles primaires, une discussion avec les familles sur la composition des repas et sur la manière de se nourrir en général sera menée avec la collaboration des infirmières du réseau. Le concours de la Caisse des écoles de la Ville Reims permet parfois une /des intervention/s de leur nutritionniste.
(besoin estimé : 1000 €)
- **5.c « Hygiène dentaire »** : un travail sur l'hygiène dentaire va être mené auprès de tous les élèves de grande section du réseau (145 environ) et de leurs parents. En lien avec le projet « petits déjeuners », il est envisagé de sensibiliser les élèves et leurs parents à l'importance des soins et des bons gestes à adopter au quotidien. Dans le cadre de ce même lien, la Caisse des écoles de la Ville Reims fournit des brosses à dents. La formalisation d'un partenariat avec l'UFR d'odontologie est en cours afin d'obtenir l'intervention d'étudiantes.
(besoin estimé : 50 €)
- **4.d « Langage en maternelle »** : Le langage étant l'objectif majeur de la maternelle, un travail avec des orthophonistes semble nécessaire afin d'apporter des éléments de connaissances concrets aux familles dans le domaine du développement langagier. Ce travail sera mené par « Prévention Orthophoniste Marne » dans le cadre de « cafés des parents » à destination des familles des élèves de Grande Section.
(besoin estimé : 450 €)
- **4.e « Hôpital des nounours »** : en maternelle, tous les élèves de moyenne section (110 environ) auront la possibilité de dédramatiser le monde médical et les soins hospitaliers grâce à une séance ludique et adaptée à leur âge menée par des étudiants en médecine à l'hôpital des enfants.
(besoin estimé : 0 €)

AXE 6. Renforcer le lien social de proximité dans un contexte de précarisation

- Favoriser l'intégration et l'insertion sociale en développant l'accompagnement sociolinguistique
 - **6.a « Littérature de jeunesse »** : Pour favoriser l'entrée de la langue française dans les familles et l'envie de lire à la maison, un abonnement à Kilimax aux éditions « école des loisirs » est prévu pour chaque élève de grande section du réseau soit environ 150 élèves. Ces livres (8 livres dans l'année scolaire) seront un outil en classe pour permettre un travail autour de la maîtrise de la langue (travail approfondi ou lecture-offerte). Les élèves rapportent le livre à la maison une fois le travail en classe terminé.
Le but du projet est de pallier le manque de lecture à la maison et le manque de manipulation des livres lié au manque de fréquentation des bibliothèques. Cette entrée « forcée » des albums dans les familles pourrait en outre en inciter certaines à aller plus facilement vers l'objet livre et à fréquenter les médiathèques.
Ce projet doit permettre un travail de liaison entre les classes de grande section de chaque école et un travail entre les écoles du réseau.

(besoin estimé : 5700 €)
 - **6.c « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants »** : Le dispositif est reconduit dans le collège pour tous les parents du réseau nouvellement arrivés en France et/ou souhaitant améliorer leur maîtrise de la langue française. Il permet principalement de mieux faire connaître le système éducatif aux parents de manière à les aider à trouver leur place auprès de leur enfant pour favoriser leur réussite scolaire. Il s'agit du même projet que celui développé plus haut en 3.b, mais présenté ici sous l'angle d'un autre objectif.

(besoin estimé : 0 €)

BUDGET PREVISIONNEL :

La réalisation de ce projet requiert ainsi un financement complémentaire au droit commun s'élevant à **19 400 €**. Une demande de subvention au titre de l'aide à la réussite scolaire des élèves du 1^{er} degré sera faite à la Direction de l'Éducation de la Ville de Reims pour un montant de **4200 €** ; une demande de subvention, au titre de la Politique de la Ville est faite à Reims Métropole pour un montant de **7600 €** ; une même demande est faite au Commissariat général à l'Égalité des territoires pour un même montant de **7600 €**.

Il est à noter que l'extension du droit commun par l'Éducation nationale pour ce réseau (au titre de son statut de réseau d'éducation prioritaire) avait été évaluée pour l'année 2015-2016 à **1 404 376 €**. Dans l'attente de cette donnée pour l'année 2016-2017, on peut estimer que le coût a été supérieur et qu'il le sera encore davantage pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019 (notamment en raison du dédoublement des classes de CP puis CE1).